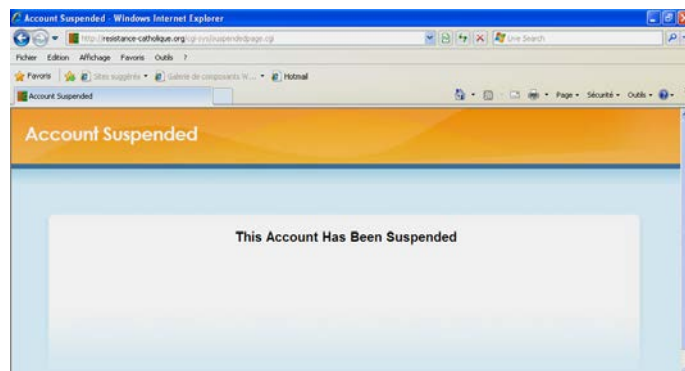


Chers correspondants,

Quatre jours à peine après la publication de notre article en date du **28 février** dernier démontrant la **négation formelle et publique par Mgr Fellay du Dogme de l'Infaillibilité**, l'hébergeur de notre site (un des plus importants en nombre de sites hébergés) a reçu, le **4 mars** suivant, des **menaces de poursuites judiciaires** de la part du Secrétaire Général de la FSSPX, l'abbé Christian Thouvenot, l'obligeant à procéder à la fermeture temporaire de notre site.

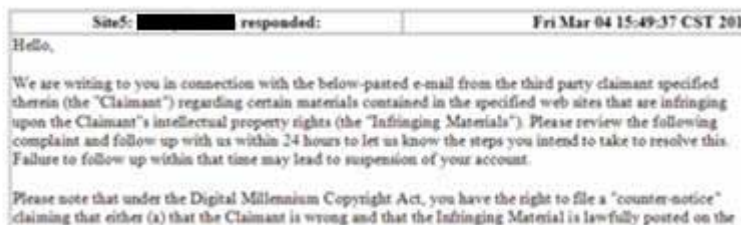


Ce que vous pouviez voir ces derniers jours en tentant d'aller sur le site *resistance-catholique.org*

S'appuyant abusivement sur une **loi liberticide américaine relative au copyright (Digital Millenium Copyright Act du 28 octobre 1998)** dont l'équivalent existe désormais dans la plupart des pays, Menzingen a, en effet, menacé d'attaquer judiciairement notre hébergeur basé aux Etats-Unis si nous ne retirions pas **les quelques sermons publics et écrits de Mgr Lefebvre** que nous avons mis en ligne sur notre site ainsi que **certains articles et dossiers comportant des vidéos, textes, photos ou sermons présentés par l'abbé Thouvenot** comme la « *propriété exclusive* » de la FSSPX, et dont l'utilisation et la diffusion constitueraient un « *vol* » (sic !) selon le pleutre représentant de Mgr Fellay, ([lire l'intégralité du mail joint en annexe](#)).



Abbé Christian Thouvenot



Extrait du mail envoyé par Menzingen à notre hébergeur

N'ayant manifestement pas supporté les derniers articles que nous avons publiés tant sur la FSSPX elle-même que sur Benoît XVI (articles visés explicitement par l'abbé Thouvenot dans son mail), Menzingen a invoqué là-aussi d'extravagants « *copyright* » concernant des photos (dont le droit d'auteur appartient uniquement au photographe !) et des textes qui sont pourtant librement repris par de nombreux autres sites sans que cela ne dérange Mgr Fellay.

C'est ainsi que **sous de faux prétextes de « copyright » et de « droits d'auteur » totalement délirants** prétendant, notamment, **interdire la diffusion des paroles de Mgr Lefebvre**, nous assistons depuis quelques semaines à un **déchainement inouï de la Direction de la FSSPX à l'égard de plusieurs sites qui dénoncent son hétérodoxie doctrinale ainsi que sa collusion avec l'église Conciliaire et plusieurs cénacles occultes.**

En effet, tout à coup, la mise en ligne, pourtant ancienne, sur notre site de plusieurs écrits et sermons publics de Mgr Lefebvre que nous avons jugée opportune compte tenu qu'ils étaient **volontairement occultés par la FSSPX** en raison du fait qu'ils mettaient directement en cause et condamnaient l'église Conciliaire, **semble tout particulièrement aujourd'hui déranger la FSSPX.**

N'est-ce pas là un peu curieux alors qu'au même moment Mgr Fellay prétend se poser en ferme opposant des dernières initiatives de la Rome conciliaire (« béatification » de Jean-Paul II, réunion d'Assise...)?

Par ailleurs, depuis quand, dans l'Église, et sur quel fondement du droit canon, un groupe de clercs peut-il prétendre interdire la diffusion des paroles d'un évêque catholique ? Comment Mgr Fellay peut-il invoquer de grotesques « copyright » et « droits de propriété » sur les écrits et déclarations publiques de Mgr Lefebvre ?

Mgr Lefebvre a-t-il, avant de mourir, laissé des indications dans ce sens ? Cela serait fort surprenant de sa part, **lui qui a toujours demandé que l'on diffuse le plus librement et le plus largement possible sa pensée et ses déclarations publiques !**

Mais d'ailleurs, à ce propos, **Mgr Lefebvre n'a-t-il pas laissé un testament ? Qu'indique ce testament ? Pourquoi n'en avoir jamais fait état ? La publication de ce testament gênerait-elle la Direction de la FSSPX ? Et pourquoi ? Qu'en ont fait l'abbé Schmidberger et Mgr Fellay, eux qui ont abandonné Mgr Lefebvre pendant les 16 jours de souffrance et d'agonie qu'il a passé à l'hôpital de Martigny avant d'être rappelé à Dieu dans des circonstances particulièrement troublantes ?**



Hôpital de Martigny – Mgr Fellay et l'abbé Schmidberger

A l'approche d'évènements capitaux pour l'Église, l'**incroyable censure** que prétend vouloir exercer et imposer Mgr Fellay dénote une nervosité évidente.

Par ses attaques, Mgr Fellay révèle ainsi le camp pour lequel il œuvre réellement : le camp de la Contre-Église.



Car, derrière cette apparente « revendication juridique » (les clercs de la FSSPX n'ont-ils donc rien de mieux à faire de leur temps et de l'argent des fidèles ?), **les multiples menaces et actions développées par Menzingen ont, en fait, pour seul et unique objectif, clairement affiché d'ailleurs, de maintenir une censure implacable sur des textes et déclarations de Mgr Lefebvre jugés offensants pour l'église Conciliaire et de faire taire par tous les moyens ceux qui dénoncent les compromissions de la FSSPX actuelle avec les pires ennemis de l'Église ainsi que son rejet de plusieurs points fondamentaux du Magistère.**

Merci Mgr Fellay pour cet aveu !

Par votre action pitoyable, les prêtres et les fidèles découvrent ainsi votre vrai visage, celle d'un évêque aux abois, d'un traître qui craint la lumière faite sur ses reniements et turpitudes !

Votre comportement démontre en tout cas l'importance de notre combat, du **vrai combat de la foi** que vous avez depuis longtemps abandonné si tant est que vous l'avez un jour réellement mené !

In Christo Rege

Résistance catholique